

Extrait de :

NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

2000

Troisième partie. Décisions judiciaires relatives à des questions concernant
l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui
sont reliées

Chapitre VIII. Décisions des tribunaux nationaux



Copyright (c) Nations Unies

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
13. Statut, privilèges et immunités en vertu du droit international de la Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (5 mai 2000).....	470
14. Accréditation d'organisations non gouvernementales dans le cadre de réunions préparatoires régionales—Résolution 1996/31 du Conseil économique et social (21 juillet 2000)	473
15. Statut d'observateur pour l'Union interparlementaire à l'Assemblée générale—Procédures pour les organisations intergouvernementales en vue d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies—Question de savoir si le Secrétaire général peut intervenir dans le processus (2 octobre 2000).....	475
16. Signification de l'expression « fonctionnaires » de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (7 décembre 2000)	477
17. Applicabilité des lois locales aux locaux de l'Organisation des Nations Unies—Accord relatif au siège de 1947 de l'Organisation des Nations Unies—Codes du bâtiment (11 décembre 2000)	478
B. — AVIS JURIDIQUES DES SECRÉTARIATS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	480
 Troisième partie. — Décisions judiciaires relatives à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées	
CHAPITRE VII. — DÉCISIONS ET AVIS CONSULTATIFS DE TRIBUNAUX INTERNATIONAUX	483
CHAPITRE VIII. — DÉCISIONS DE TRIBUNAUX NATIONAUX	484
 Quatrième partie. — Bibliographie	
BIBLIOGRAPHIE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES	487
A. — ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DROIT INTERNATIONAL EN GÉNÉRAL	488

Chapitre VIII

DÉCISIONS DE TRIBUNAUX NATIONAUX

[Aucune décision de tribunaux nationaux sur des questions relatives à l'Organisation des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales qui lui sont reliées n'a fait l'objet d'un rapport en 2000.]